

Mémoire Diplôme Intra universitaire
Santé des migrants

Université Paris 13 Année 2018

Réflexions sur l'immigration Algérienne
à partir des livres d'Abdelmalek Sayad :

« *La double absence* »
« *L'immigration ou les paradoxes
de l'altérité* »

Elisabeth Rouzeau
Médecin généraliste retraité

TABLE DES MATIERES

Abdelmalek Sayad (1933-1999)	2
1. Introduction	3
2. L'œuvre de Abdelmalek Sayad	3
2.1. Les trois âges de l'émigration algérienne	4
2.2. Particularismes de l'immigration algérienne	5
2.3. La maladie, la souffrance et le corps	6
2.4. L'illusion du retour	7
2.5. Les enfants illégitimes	8
2.6. L'islam « immigré »	8
2.7. Intégration/assimilation	9
3. Parcours d'émigrés kabyles	10
3.1. Parcours d'Areski (né en 1947)	10
3.2. Parcours de Mohand (né en 1946)	13
3.3. Histoire familiale de Leila (née en 1975)	16
Conclusion	19
BIBLIOGRAPHIE	20

Abdelmalek Sayad (1933-1999)

Abdelmalek Sayad est né le 24 Novembre 1933 à Beni Djellil en petite Kabylie plus précisément dans le village d Aghbala (nom signifiant « Source » en Kabyle) qui en est le plus important et le premier à avoir possédé une école primaire (ouverte en 1906).

Il est le troisième et unique garçon d'une famille de 5 enfants.

Il est fils d'un fonctionnaire dans l'administration coloniale, qui est régulièrement sanctionné pour ses dénonciations de la corruption locale et du pouvoir colonial.

Il entre à l'école de son village natale à l'âge de 7 ans puis poursuit ses études au lycée de Bejaia (Bougie).

Il entre ensuite à l'école Normale de Bouzareah près d'Alger et il est nommé instituteur à l'école quartier Barberousse de la casbah d'Alger.

Inscrit à l'université d'Alger, il y fait la rencontre de Pierre Bourdieu qui l'associe à ses enquêtes en 1959 ; et entre les deux hommes va s'établir une grande collaboration et même une fascination réciproque.

En 1963 il s'installe en France.

D'abord vacataire au Centre de Sociologie Européenne de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), il intègre en 1977 le Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS) en tant que directeur de recherches en sociologie.

Il y travaille à la question de l'immigration en plaçant au cœur de son analyse le sujet émigré/immigré dans son humanité et non plus uniquement en termes de coûts et avantages économiques.

Il est décédé le 13 Mars 1998 à Paris.

Son épouse Rebecca Sayad a donné ses archives en 2006 à la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration. Elles ont été en 2016 transférées aux Archives Nationales.

L'Association des Amis d'Abdelmalek Sayad s'emploie à la diffusion et à la connaissance de son œuvre en France et en Algérie.

1. Introduction

L'immigration en France depuis plus d'un siècle revêt une importance considérable. Si elle a concerné d'abord les personnes venant de pays qui font aujourd'hui partie de l'Union Européenne (principalement Pologne, Italie, Espagne, plus tard Portugal), elle a rapidement touché les pays du Maghreb, avant de s'étendre à des populations plus lointaines.

L'immigration algérienne nous a paru intéressante car elle s'inscrit dans la durée (un siècle environ) ce qui permet de prendre du recul. Elle est particulière en raison des liens étroits et anciens entre l'Algérie et la France, marqués par la colonisation à partir de l'arrivée des Français en Algérie en 1830.

Il était dès lors intéressant d'étudier ce qu'en pensent les immigrés eux-mêmes, au premier chef desquels le sociologue algérien Abdelmalek Sayad, Directeur de Recherches au CNRS, assistant de Pierre Bourdieu. Parmi ses publications, deux ont retenu notre attention.

La « double absence » est un recueil de textes d'Abdelmalek Sayad qui ont été ordonnés à titre posthume par Pierre Bourdieu dans un livre paru en 1999 avec l'accord de son épouse Rebecca Sayad. « L'immigration ou les paradoxes de l'altérité » est un recueil plus ancien paru en 1991 et réédité en 2006. Ces livres sont une analyse sociologique de l'immigration algérienne en France.

Nous présenterons dans un premier temps l'œuvre d'Abdelmalek Sayad. Et plus spécialement les concepts de double absence et de paradoxes de l'altérité qu'il a développés. Puis nous illustrerons notre propos avec trois trajectoires d'émigration/immigration algérienne et nous regarderons si l'on peut y trouver des correspondances avec la pensée d'Abdelmalek Sayad. Ces parcours sont tirés de notre expérience de médecin généraliste entre les années 1985 et 2015 dans un quartier de l'est parisien où habite une forte proportion d'immigrés.

2. L'œuvre de Abdelmalek Sayad

Par souci de clarté nous donnons préalablement quelques définitions. Nous emploierons le plus souvent le terme émigré / immigré pour prendre en compte le lieu de départ et celui d'arrivée du sujet migrant. Ensuite nous souhaitons redéfinir le mot paradoxe au sens premier où l'emploie Abdelmalek Sayad : le paradoxe est défini comme une pensée qui va contre l'opinion. Le mot vient du Grec Paradoxos : Para : contre et Doxa : opinion.

2.1. Les trois âges de l'émigration algérienne

Abdelmalek Sayad en différencie trois âges ou périodes différentes :

- *le premier âge de l'émigration :*

Cette période commence vers l'année 1913 et s'étend jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale : il s'agit d'une émigration de paysans qui n'arrivent pas à survivre avec leurs activités agricoles partent en France ; plus exactement certains hommes de la communauté paysanne sont quasiment mandatés par cette dernière pour aller travailler en France comme salariés; ces missions ont une durée limitée dans le temps et elles respectent en général le calendrier des travaux agricoles. Pendant leur absence c'est l'indivision traditionnelle qui prend en charge les proches du paysan émigré.

Recommandation est donnée alors aux émigrés dans leur pays de départ de garder leur vertu de paysan, de vivre entre eux et de ne surtout pas se laisser contaminer par les citadins.

- *le deuxième âge de l'émigration :*

À la veille de la Seconde Guerre Mondiale, l'émigration s'étend et s'élargit bien souvent à l'ensemble de la communauté ou du village; il s'agit d'une émigration d'hommes plus jeunes, célibataires qui se détournent du travail de la terre dont les conditions se dégradent, qui partent pour leur propre compte à la recherche d'un emploi permanent dans un secteur moderne. Il s'agit d'une aventure individuelle qui ne répond plus du tout à l'objectif du groupe mais qui au contraire veut s'en affranchir.

Cette émigration va par elle-même accélérer le processus de « dépayssation ». (mot tiré du livre « le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie », P. Bourdieu et A. Sayad, Ed Minit, 1996)

Du côté de la société d'accueil, l'émigré ne se ressent plus comme paysan, mais comme travailleur ; il vit plus solitaire sans rechercher spécialement la compagnie des autres émigrés ; la confrontation à la condition ouvrière et par la même à la société française est plus nette et la durée des séjours s'allonge. Parallèlement la contribution financière à la communauté de départ s'organise : l'émigré demande des comptes sur l'utilisation de l'argent qu'il envoie ; un esprit de calcul peut apparaître qui modifie l'ancienne solidarité.

- *le troisième âge de l'émigration :*

Le volume de l'émigration s'accroît et se généralise à toutes les régions de l'Algérie, aux hommes puis femmes et enfants après 1952 surtout et ceci jusqu' en septembre 1973 date à laquelle l'Algérie décide d'arrêter l'émigration de travailleurs et juillet 1974 date de la décision de l'arrêt de l'immigration en France.

Ces émigrés bien que conscients qu'ils sont probablement installés en France dans la durée ne continuent pas moins à vivre leur condition comme provisoire et à se comporter dans bien des domaines comme si l'émigration n'était que passagère.

Rappelons que les accords d'Evian signés en Mars 1962 instaurent un principe de libre circulation entre la France et l'Algérie ; les migrants Algériens ont un régime dérogatoire par rapport aux autres étrangers ; ils sont dispensés de l'obligation de la carte de séjour et de la carte de travail et sont placés sous la dépendance de conventions bilatérales signés entre les gouvernements Français et Algérien.

Il y aura une première restriction à ce principe à partir 1964 : les candidats à l'émigration seront sélectionnés par l'Office National Algérien de la Main d'œuvre (Onamo) et en 1968 sera mis en place l'établissement d'un certificat de résidence pour tout travailleur sélectionné par l' Onamo qui aura trouvé un emploi dans les 9 mois ; le contingent annuel des travailleurs sera fixé tous les 3 ans conjointement par les deux gouvernements .

A partir de 1973 -1974 l'émigration de travail s'arrête et l'émigration se poursuit sous la forme du regroupement familial.

2.2. Particularismes de l'immigration algérienne

Abdelmalek Sayad définit l'immigration Algérienne comme « exemplaire »

Cette expression ne doit pas être entendue comme une immigration qui puisse servir d'exemple, mais comme une immigration unique (à nulle autre pareille) exceptionnelle et semblant contenir en elle-même nombre d'attributs que l'on peut rencontrer dispersées dans d'autres immigrations :

- cette émigration /immigration rentre dans le cadre d'une domination d'un pays riche colonisateur (le pays d'immigration) par rapport à un pays pauvre colonisé (le pays d'émigration) et par un effet de retour elle continue à entretenir cette relation de domination.

- elle est inscrite ensuite dans l'histoire de la décolonisation.

- on y trouve la notion d'ethnocentrisme : il est demandé aux dominés (ici émigrés/immigrés) de faire preuve d'ouverture et de créativité vis-à-vis de la société d'accueil (la culture dominante se voulant modèle universel) beaucoup plus que l'inverse.

- il s'agit d'une immigration de travail ou voulue comme telle qui se transforme à force de perdurer en une immigration familiale et de là en immigration de peuplement (ceci après quasiment un demi-siècle d'émigration d'hommes seuls). L'immigration de travail étant le fait d'hommes seuls renvoie à un plus fort sentiment d'altérité que l'immigration familiale dont la vie en famille se rapproche du mode de vie de la société d'accueil. En d'autres termes l'immigration familiale est celle qui rapproche l'immigré de la société d'accueil, l'immigration de travail est au contraire celle qui trahit une certaine méfiance mutuelle.

Cette évolution ne se fait pas sans hésitation ni douleur de la part des émigrés/immigrés, la décision de faire venir femme et enfants parachevant une rupture avec la société de départ. L'auteur cite du reste des cas de départs familiaux qui se faisaient nuitamment du village pour ne pas attirer l'attention ...et explique qu'il faudra attendre un exode rural de villages entiers vers les villes d'Algérie pour que l'émigration vers la France se fasse au grand jour.

- cette émigration /immigration cultive ce qu'Abdelmalek Sayad nomme les « illusions collectives ».

L'émigré /immigré vit dans la contradiction à la fois dans l'ordre temporel : le provisoire qui dure et dans l'ordre spatial : il est l'homme de deux pays de deux endroits ; citons Abdelmalek Sayad :

« Continuer à être présent même absent et là où l'on est absent (c'est le sort de l'émigré) et corrélativement ne pas être totalement présent là où l'on est présent ce qui revient à y être partiellement absent (c'est le paradoxe de l'immigré) (« La double absence », page 140).

L'émigration est une rupture, un arrachement, l'immigration nécessite un travail d'adaptation à une autre culture d'où cette présence relative dans une société d'accueil où l'on ne se sent pas bien d'emblée, où l'on est mal accueilli, observé.

Cette présence relative dans la société d'accueil peut être aussi entendue comme la consigne de se faire aussi discret que possible, de ne pas déranger, ne pas se faire remarquer.

La présence dans l'absence se réfère au fait de garder des liens avec sa communauté en envoyant des nouvelles de France, en assurant un soutien financier, en veillant de loin sur ses parents et ses proches, en rapportant de France à l'occasion des vacances des cadeaux à distribuer etc.

Abdelmalek Sayad cite un immigré qui parle de l'emprunt qu'il fait pour envoyer son premier mandat de France quasiment dès son arrivée fin 1953 et nous le citons :

« Je voulais faire comme un grand, comme tout le monde : j'avais emprunté 3000 francs (anciens) que j'ai envoyé tout de suite à mes parents. Apprenez : votre fils est déjà en France et déjà il vous envoie un mandat ! C'était une habitude ; dès qu'on arrivait en France, on empruntait de l'argent ; d'ailleurs tout le monde propose de l'argent pour cela (« La double absence » page 258).

Ces contradictions à surmonter demandent un effort intense à l'émigré / immigré.

Cette illusion du provisoire est entretenue à la fois du côté individuel mais aussi à l'échelon des gouvernements :

Les états sont partie prenante de ces contradictions et là aussi un travail de dissimulation est nécessaire: pour le pays de départ l'émigration ne peut correspondre à une exclusion nationale des émigrés ; pour la société d'accueil l'immigration ne peut correspondre à l'intégration totale à la nation de personnes qui lui en sont étrangères.

Ces paradoxes ne sont pas sans entraîner des conséquences sur la santé au sens de la définition qu'en donne l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. »

2.3. La maladie, la souffrance et le corps

Le corps est ce que l'on voit en premier d'une personne ; il est la manière dont la personne se perçoit, la manière dont elle se présente ; il est aussi l'image renvoyé par autrui. Il peut être l'objet de stigmatisation.

Avant l'expérience de l'émigration l'homme communautaire éprouvait son corps comme sa manière d'être à lui-même mais aussi au groupe dont il faisait partie dans une sorte d'identification physique à ce groupe.

Dans l'immigration, l'immigré ne se reconnaît plus dans ceux qui l'entourent ; il est regardé comme différent ; il ne peut plus s'identifier au groupe et il découvre que la seule justification de sa présence en tant qu'immigré est son corps en tant qu'instrument de travail.

Il se sent observé distinct de tous les autres voire même surveillé.

Par ailleurs il est confronté à l'individualisme de nombreux comportements en relation avec le corporel : prise de nourriture de façon solitaire ayant perdu sa valeur de partage, couvert individuel, règles d'hygiène, tenue vestimentaire différente ; soins corporels ; bref l'immigré doit se ressentir en tant qu'individu : c'est à dire singulier différent de tous les autres et ne faisant plus partie d'un groupe, d'un corps communautaire ; il doit effectuer une sorte de reconversion par rapport au corps.

Adelmalek Sayad relie cette perception du corps comme force de travail (perception que l'émigré a de lui-même mais aussi perception que la société d'accueil a de lui) à l'expression corporelle que l'immigré donne de son mal-être : le « langage du corps » (reflet bien souvent d'un désarroi, d'une angoisse, d'une perte d'estime de soi) :

« L'immigré n'est que son corps. L'importance de ce qu'on nomme le « langage du corps » ou, en d'autres termes, l'importance organique du corps ne sont au fond rien d'autre que l'importance du corps comme organe, c'est à dire essentiellement, comme force de travail, d'abord, et comme forme de présentation de soi ensuite ; l'immigré, c'est avant tout son corps, sa force corporelle et sa présence par son corps biologique différent des autres corps » (« La double absence », page 373).

Ces maux du corps s'expriment sous formes de symptômes divers (céphalées, vertiges, palpitations, syndromes douloureux lombaires, abdominaux) qui finissent par être étiquetés psycho somatiques par les praticiens ; la somatisation est traitée comme la négation de la maladie organique ; et du champ corporel dans lequel l'immigré situe sa souffrance, les troubles sont transférés au domaine psychique où la médecine les refoule ; s'en suivent méfiance de la part du patient vis-à-vis des médecins et lassitude de ceux-ci.

Lorsque la maladie s'installe ou que survient un accident nécessitant un arrêt de travail prolongé c'est toute la condition de l'immigré qui est remise en question puisque sa raison d'être là est le travail, étroitement lié à sa capacité physique.

L'immigré attend alors de l'institution médicale non seulement le rétablissement de sa santé mais aussi le retour à son équilibre antérieur ; s'il a peine à le retrouver, il a tendance à en faire porter la responsabilité sur l'instance médicale ; d'où de nombreuses situations compliquées dans lesquelles médecins et patients ne s'accordent pas : les premiers signant la guérison, les seconds se ressentant encore malades voire diminués ; ce qui parfois conduit à des litiges voire des relations procédurières.

A l'extrême on peut aboutir, suite notamment à des accidents de travail, à des sinistres dans lesquelles c'est véritablement l'immigration qui est vécue comme un sinistre, l'accident mais aussi et peut-être encore plus l'immigration devenant responsable du préjudice pour lequel est demandée réparation.

L'immigré se confronte ici à la pensée rationnelle du système médical dont il n'a pas les codes ni le langage ; et les instances médicales de leur côté appliquent leurs critères objectifs de maladie / guérison rejoignant en cela l'attitude des économistes. Citons Adelmalek Sayad :

« L'abstraction objectiviste sur laquelle s'accordent souvent les économistes se retrouve aussi chez les médecins qui semblent ignorer eux aussi que le sujet des actes médicaux, comme le sujet des actes économiques, est un homme concret, l'homme réel tel que le fait en pratique, l'économie (ou la médecine) et non quelque homme abstrait, celui que postule la théorie économique (ou médicale) ». (« La double absence », page 331).

2.4. L'illusion du retour

La question du retour de l'émigré/immigré au pays est abordée dans les « paradoxes de l'altérité »

Il peut s'agir du retour de l'émigré en tant que vacancier et nous employons le mot « émigré » à dessein car c'est ainsi qu'il est dénommé par les membres de la communauté ; l'émigré se différencie déjà par tout ce qui dans son comportement dénote des habitudes citadines (habillement, alimentation, loisirs, horaires) ; il est en déphasage avec ses compatriotes qui sont restés.

Il peut aussi exagérer un peu les signes extérieurs d'une réussite sociale qu'il veut faire ressortir (et qui n'est pas toujours réelle) ; il peut en attirer de la jalousie.

Une certaine distanciation se fait de part et d'autre : « émigré vacancier » et communauté d'origine.

Quant au retour définitif, s'il est le rêve de tout immigré il est là encore bien souvent une illusion. Si l'espace peut se prêter aux aller et retour, le temps ne revient pas en arrière ; or dans le désir de retour, l'émigré se veut effectuer un retour sur lui-même : une rétrospective.

C'est une fois le retour accompli qu'il s'aperçoit que celui qu'il recherchait est impossible puisqu'il ne ramène pas à l'identique. La nostalgie s'installe au sens où elle est le manque du passé dans ce qu'il fut.

2.5. Les enfants illégitimes

Dans « la double absence » (chapitre intitulé « les torts de l'absent ») Abdelmalek Sayad relate la confession (c'est le mot employé) d'un immigré qui découvre *a posteriori* la naissance d'une fille qui porte son nom et qui ne peut être de lui ; le récit est saisissant ; et nous en citons un extrait :

« Un jour je reçois dans une enveloppe postée d'Alger un extrait d'acte de naissance sans aucun mot d'accompagnement. Maintenant je devine qui a pu m'avertir de cette manière, je suis à peu près sûr de la personne ; cette personne ne m'en veut pas, elle a dû souffrir autant que moi, elle ne pouvait me cacher cette chose, elle a raison... Sur le coup j'ai mis du temps à comprendre et pourtant le père mentionné dans l'acte c'est bien moi, c'est mon nom, mon prénom... Ainsi j'étais père d'une fillette que j'ignorais. D'où me tombe-t-elle ? Je ne suis pas retourné dans ma maison en Algérie, je n'ai pas vu ma femme depuis plus de deux ans. J'ai reçu un énorme coup sur la tête. » (« La double absence », page 252).

Dans « les paradoxes de l'altérité » le deuxième tome est consacré aux enfants illégitimes, terme utilisé ici dans un autre sens. Il s'agit de ces enfants nés en France de parents immigrés qui ressentent que leur présence en France est vécue comme illégitime aux yeux de la société d'accueil. Dans le pays de leurs parents ils sont appelés les « enfants de France » et ce mal être se retrouve aussi à l'intérieur des familles avec des parents qui ont du mal à comprendre leurs enfants et des enfants qui sont attirés par des comportements et par des représentations éloignés des us et coutumes maghrébins de leurs parents.

Rappelons que tous les enfants nés sur le sol français depuis 1963 ont la nationalité Française et que tout enfant né de père Algérien est de nationalité Algérienne par filiation.

2.6. L'islam « immigré »

L'immigration familiale a joué pour Abdelmalek Sayad une importance considérable pour l'implantation de l'islam en France.

Cet islam repoussé du champ public car n'ayant que peu de lieux qui lui étaient consacré s'est redéveloppé dans la sphère privée ; il a été porté à se cacher et est devenu plus une appartenance culturelle sociale que proprement religieuse. Les immigrés restant les dominés comme étaient les colonisés, la religion tend maintenant à être mobilisatrice d'une revendication d'identité.

2.7. Intégration/assimilation

Nous terminerons notre analyse de l'œuvre d'Abdelmalek Sayad par les définitions des mots adaptation, intégration, assimilation que donne l'auteur.

L'assimilation : ce mot se rapporte à l'ère coloniale durant laquelle ce sont les colonisateurs qui assimilaient les colonisés. Elle ne procède bien souvent que dans un sens unilatéral : la société d'accueil assimilant les émigrés /immigrés, on ne demanderait à ceux-ci que de se laisser assimiler.

L'adaptation a été en son temps surtout utilisée pour parler de rapport adéquat au travail et à la vie urbaine et avait en ce sens une connotation passive.

L'intégration serait dans l'imaginaire social le processus qui, idéalement, ferait passer d'une altérité radicale à une identité totale. Elle fabriquerait du même, de l'identique et réduirait de fait l'altérité.

En réalité, ces trois appellations procèdent toutes du même processus selon l'auteur et sont corrélées à des époques ou des contextes différents.

L'intégration, terme retenu finalement par Abdelmalek Sayad est un processus qui engage l'immigré dans tout son être social et la société dans son ensemble ; elle prend du temps et se fait de façon discrète. Elle ne s'installe pas suite à une décision volontaire brutale.

« Une fois en place dans l'immigration ; c'est toute la condition de l'immigré, toute son existence qui sont le lieu d'un intense travail d'intégration, travail tout à fait anonyme, souterrain, quasiment invisible, travail fait de petits riens, mais des riens qui ne cessent de s'accumuler quotidiennement au point de susciter, comme si de rien n'était, sans qu'on s'en rende toujours compte, et surtout sans solution de continuité apparente, de profonds changements, qui sont d'ailleurs les changements les plus durables » (« La double absence », page 389).

Cette intégration ne se donne du reste le plus souvent à voir que rétrospectivement lorsqu'elle a eu lieu.

3. Parcours d'émigrés kabyles

Nous allons exposer maintenant des parcours racontés par quelques immigrés kabyles que nous avons connus au cours de notre pratique de médecin généraliste dans le Nord Est Parisien, et nous confronterons ces vécus à la pensée d'Abdelmalek Sayad.

3.1. Parcours d'Areski (né en 1947)

Areski qui travaillait au pays comme menuisier, a 23 ans lors qu'il prend le bateau pour la France en Juillet 1970.

Il est muni d'une carte de main d'œuvre valable 1 an délivré par le bureau de la main d'œuvre étrangère.

Il obtient un contrat de travail auprès de son beau frère qui travaille dans un hôtel ; puis il fait un travail de caviste barman plongeur.

Au bout de 9 mois il obtient sa carte de résident.

La première année est dure : il pense qu'il ne va pas rester en France tellement l'effervescence de Paris le perturbe.

Finalement il ne rentre pas en Kabylie pendant six ans.

Et lorsqu'il rentre en vacances en Kabylie après six ans d'absence, à sa stupeur il se rend compte qu'il ne reconnaît pas certaines de ses relations antérieures et qu'à contrario il n'est parfois pas non plus reconnu ; cela lui fait un tel choc qu'il se promet de rentrer désormais au moins une fois par an en Kabylie.

En 1973 il décide de se lancer dans la cuisine.

Par un de ces copains Kabyle il se fait embaucher comme garçon de cuisine dans un grand hôtel Parisien.

Il demande à son copain de lui apprendre des recettes ; et le copain lui répond :

« Le métier ça se vole, ça s'apprend pas » et

« Si tu aimes le métier rien qu'en me regardant tu me piques la recette ».

Et Areski apprend comme cela sur le tas.

Il se fait alors embaucher comme cuisinier dans un restaurant dont le patron est Kabyle ; avant de l'embaucher le futur patron lui prête ses menus type pour qu'il voit ce qu'il aura à faire ; Areski voit « couscous » sur le menu et retourne illico chez le patron lui disant « non la place n'est pas pour moi, je ne sais pas faire le couscous » ...les choses s'arrangent et finalement il est embauché et y travaille de 1973 à 1976.

A partir de 1976 il travaille dans un établissement à Montparnasse ; au bout de 2 ans il demande un stage de formation professionnelle qu'on lui accorde dans une école hôtelière.

Il obtient son diplôme au bout d'un an et travaille ensuite successivement dans deux restaurants différents ceci jusqu'en 2013 époque de sa mise en retraite.

Pendant tout le temps où il est célibataire il vit dans un hôtel d'abord celui tenu par son oncle puis dans d'autres hôtels toujours dans le même arrondissement.

Il se marie en 1983 en Algérie et pour obtenir le regroupement familial et une carte de résident pour son épouse Kabyle il doit impérativement trouver un logement ; il mettra 1 an à le trouver et sera à ce moment là confronté à des discriminations (on lui refuse une location

car on pense qu' il va y faire venir 5 ou 6 compatriotes ; ou on lui dit qu' on ne loue qu' à des fonctionnaires ..) ; bref c'est finalement par un copain qu' il trouve un petit studio dans un état catastrophique dans l' Est Parisien :

Un 22 m² au 6^o étage sans ascenseur ; il y restera de 1984 à 2002.

Sa femme arrive donc en 1984.

Ils auront deux fils nés respectivement en 1985 et 1987.

Areski fait une demande de logement à la mairie dès 1985 qu'il renouvellera tous les ans et qui n'aboutira qu'en 2002 soit dix sept ans plus tard.

Maintenant il vit dans l'appartement qui lui a été proposé en 2002 avec ses deux fils :

L'un est ingénieur dans l'aéronautique, le deuxième a fait des études de gestion économie et a du mal à trouver du travail.

Son épouse n'a jamais travaillé mais le regrette.

Coté santé Areski a eu une appétence pour l'alcool jusqu'en 1975 date où il a arrêté complètement. Celle-ci avait commencé nous dit-il avant son départ en France ; à l'époque il faisait de la musique, jouait du tambour dans un orchestre et comme il était timide il s'était mis à boire de l'alcool.

Un diabète lui a été découvert en 2000 dans un tableau de décompensation acido cetosique sur pancréatite chronique ; il est depuis lors sous Insuline.

Il envisage de garder ses deux lieux : l'appartement à Paris et la maison de Kabylie et faire des allers et venues.

En dehors de la période où il a cherché un appartement il dit ne pas avoir rencontré de racisme à son égard.

Cette migration se place dans le troisième âge de l'émigration décrit par Abdelmalek Sayad.

A retenu notre attention dans ce parcours cet épisode où revenu en Kabylie après 6 ans d'absence Areski est sidéré de ne pas reconnaître certaines personnes et de ne pas être reconnu ; et ceci nous a semblé une illustration de cette distance qui se crée entre l'émigré en vacances et les anciens membres de la communauté qui ont du mal à se reconnecter les uns aux autres.

Areski éprouve la réalité de son absence physique et sa décision prise aussitôt en réaction à cet épisode de revenir régulièrement en Kabylie au moins annuellement souligne son attachement et sa volonté de rester présent à sa communauté d'origine.

Nous notons également les 17 ans d'attente pour avoir une proposition de logement un peu plus spacieux avec deux enfants ; nous ne l'avons pas évoqué dans notre présentation des concepts d'Abdelmalek Sayad mais la notion de logement dévolu à l'immigré qui doit rester exceptionnel provisoire simple et sobre est très clairement exposée. (« Les paradoxes de l'altérité tome I l'illusion du provisoire »). Le logement des Algériens à l'époque est assez polarisé entre un parc urbain mais vétuste voire insalubre et un parc plus récent de logement social éloigné souvent en périphérie.

Coté santé, le diabète est certes plus fréquent dans la population maghrébine immigrée ; il est néanmoins difficile de ne pas tenir compte dans sa genèse de la pancréatite chronique. Par contre il n'est pas interdit de penser que c'est la notification de l'existence d'un diabète insulino dépendant qui a enfin accéléré l'accession au nouveau logement en 2002.

3.2. Parcours de Mohand (né en 1946)

Mohand est né en 1946 en Kabylie près de Tizi Ouzou.

Il n'a pas été à l'école ; il est fils de cultivateur ; il a un frère et deux sœurs (un frère et une sœur sont toujours en Kabylie, une sœur est en région Parisienne).

Il raconte avoir voulu quitté l'Algérie car il ne voulait pas être agriculteur : les terres étaient difficiles à cultiver, avaient été fragmentées lors des exactions de la guerre et il y avait encore des règlements de compte politiques qui rendaient la situation dangereuse.

Il a pris l'avion pour la France en Décembre 1969.

Il avait un contrat de main d'œuvre délivré par le Service de la Main d'Œuvre Etrangère (SMOE) dépendant du ministère du travail, anciennement Service des Travailleurs Coloniaux (SOTC) créé au début de l'année 1916, valable 3 mois à l'expiration desquels il a eu une carte de résident délivré par la Préfecture de Paris avec laquelle il pouvait aller librement de France en Algérie et qui lui donnait accès au travail.

Il a été logé chez des compatriotes.

Mohand a d'abord travaillé chez un oncle paternel qui était en charge de plusieurs bistrots à Paris ; il dit avoir été exploité par cet oncle et s'être enfui quatre fois ...L'oncle l'a retrouvé trois fois mais la quatrième fois fut la bonne : il s'est enfui à Suresnes.

Il y a alors été embauché aux usines Unic Fiat puis en 1973 il y a eu délocalisation à Trappes où il est parti travailler à la chaîne.

Il vivait alors dans un meublé dans le 19^e arrondissement, se levait à 4 h 30 du matin, prenait le premier métro pour rejoindre la Porte de la Villette où il montait dans le bus de l'usine qui faisait toutes les portes de Paris pour ramasser les travailleurs de cette même usine.

« Si tu as raté le car, tu as perdu ta journée.. ».

Il a travaillé à Trappes 3 ans ½ puis un beau jour le patron est venu le voir, a interrompu sa chaîne (à la grande angoisse de Mohand qui a pensé de suite qu'il avait fait une faute) ;

en fait il lui proposait une mutation sur Paris 19^e dans un plus petit atelier.

Ce fut une aubaine pour Mohand qui se retrouvait ainsi très près de son domicile.

Il a alors été inscrit par son chef à des cours d'alphabétisation et de Français gratuits quotidiens à la mairie du 19^e qu'il a suivi pendant 18 mois ; puis il a pris des cours de calcul à cette même mairie pendant 15 mois.

A la fin des années 70 il a voulu arrêter le travail d'usine et il s'est fait embaucher dans un restaurant à la plonge ; là un des ses collègues de travail lui a montré comment on ouvrait les huitres ; et un jour le patron le surprend à ouvrir les huitres ; nouvelle terreur chez Mohand « je vais être mis dehors ». Pas du tout : le patron lui propose un poste d'écailler.

Il va travailler comme écailler pendant 29 ans dans des restaurants prestigieux : la Maison Prunier La Coupole etc...

A l'époque il loge dans des meublés déménageant toujours pour être au plus près de son lieu de travail.

Il se marie en Kabylie en 1979 avec Ourida, Kabyle d'un village un peu éloigné du sien.

Il fait un ou deux déplacements annuels au pays régulièrement.

En 1980 naît leur premier fils.

En 1982 il fait venir sa femme de Kabylie ; elle ne parle pas le Français et va l'apprendre sur le tas (notamment auprès de ses enfants).

Deux enfants naissent en France en 1983 et 1991.

Sa femme ne travaille pas.

En 2000 il arrête son travail d'écailler et il prend un bistrot dans l'Est parisien qu'il tient avec sa femme.

Actuellement il souhaite prendre sa retraite ; il a des propositions pour la reprise de son café mais il cherche un pavillon de banlieue à acheter, sans succès pour l'instant.

Il a gardé une maison en Kabylie ; il n'envisage pas vraiment d'y prendre sa retraite : il met surtout en avant qu'il veut pouvoir réunir ses enfants ; ceux-ci aiment venir en Kabylie mais ils vivent en France...

Son fils âgé de 38 ans est marié à une femme française d'origine pied noir et est programmeur informatique.

Sa fille âgée de 35 ans a fait des études de gestion, son deuxième fils âgé de 27 ans est ingénieur informaticien ; tous deux travaillent et vivent chez leurs parents.

Côté santé : il a eu en 2006 un cancer du rein, a subi une néphrectomie et il est maintenant en simple surveillance. À cette occasion a été découvert un diabète qui a nécessité temporairement de l'insuline et qui est maintenant équilibré avec Metformine .

Quand on demande à Mohand comment se sont passées ses premières années en France, il répond :

« J'avais peur, j'avais toujours peur » et si on lui demande de quoi : il répond « oh c'était dans ma tête ». Il dit aussi que tout a été beaucoup mieux lorsqu'il a maîtrisé le Français.

Quand il se retourne sur sa vie : il dit : « j ai eu beaucoup de chance ».

Nous a frappés dans ce récit cette peur qui habite Mohand : dont il parle lui-même spontanément et que l'on constate à deux reprises dans son récit :

il signale un moment de terreur (c'est vraiment ce que l'on ressent quand on l'écoute) à l'instant où il croit « être pris en faute », lorsqu'il se fait remarquer au travail alors qu'il s'agit finalement de propositions positives qui vont améliorer son existence.

Cette peur touche nous semble-t-il au comportement qu'il s'applique à adopter : ne pas faire de vague, ne pas se faire remarquer, à la limite passer inaperçu, qui l'espace d'un instant

semble être mis en échec et probablement le mettre dans un sentiment de culpabilité : « que se passe-t-il ? Je ne suis pas resté à ma place » avec l'inquiétude soudaine de perdre son poste et avec cette rupture de travail une remise en question de sa « légitimité » d'immigré tant celle-ci est reliée à sa vie de travailleur.

L'immigré est porté à être plus rigoureux dans la normalité pour rester le plus discret possible dans la société d'accueil et nous retrouvons là cette absence dans la présence dont parle Abdelmalek Sayad.

Cette peur récurrente fait aussi écho nous semble-t-il à la difficulté qu'a l'immigré à saisir ce monde du travail dans sa totalité ; et ceci parce que n'ayant pas reçu dans sa tradition les clefs, il peine à comprendre ce système économique nouveau pour lui ; et nous citons l'auteur : extrait du chapitre « l'immigré OS à vie de « la double absence » page 311 :

« La perception que l'immigré, cet « OS à vie », a de l'organisation du monde du travail, son monde à lui, fait de celle-ci quelque chose d'obscur, de mystérieux, d'incompréhensible et, donc d'arbitraire ».

3.3. Histoire familiale de Leila (née en 1975)

Cette histoire est un parcours d'émigration sur quatre générations

Leila est Kabyle née en France en 1975.

La mère de Leila, Damia , est arrivée en France à l'âge de 10 ans en Octobre 1960.

Le père de Damia était chauffeur de taxi (né en 1925).

Il était arrivé lui-même en France à l'âge de 17 ans soit en 1942 avec un de ces cousins et avait travaillé en premier aux usines Suchard.

Il rentrait 1 à 2 fois par an en Kabylie.

Le père de Damia s'est marié en 1947 avec une Kabyle née en 1930.

Le grand père de Damia était instituteur en Kabylie dans une école de garçons (les filles n'allaient pas à l'école à cette époque).

Il a été travaillé quelques mois en France autour des années 1930-35 pour une période temporaire de quelques mois. Il a été tué devant les yeux de sa famille en 1959 (on recherchait un de ses fils qui était engagé dans l'armée Algérienne) ; le village a été rasé par l'armée française.

C'est à la suite de cela que le père de Damia a fait venir sa femme et leurs deux enfants âgés de 10 ans (Damia) et 7 ans en France.

Deux autres fils sont nés ultérieurement en France.

Damia était dans une classe de perfectionnement pour étranger où elle dit avoir rencontré une institutrice exceptionnelle qui l'a beaucoup aidée ; son père s'arrangeait pour ne pas travailler le jeudi et surveiller son travail scolaire.

Elle a obtenu son certificat d'études.

Le père de Damia est décédé à Paris en 1965 d'une tuberculose.

Au décès de son père les petits frères de Damia avaient 3 et 1 an.

La mère était analphabète et ne travaillait pas ; au moment du décès de son mari, c est la fille aînée (Damia) qui a arrêté l'école, fait une formation de couture et s'est mise à travailler pour faire vivre toute la famille.

Puis Damia a fait une formation de secrétaire en prenant des cours du soir et a travaillé finalement 40 ans dans la protection de l'enfance.

L'ainé des frères sortait, agissait un peu en petit délinquant, multipliait les lieux de vie et les petits boulots ; il s'est mariée à une Française et a eu deux enfants.

L'un des petits frères était handicapé de naissance et était suivi en hôpital de jour ; il a finalement été placé tardivement dans un foyer.

Le deuxième petit frère a eu des problèmes d'addiction : alcool et toxicomanie.

Damia raconte que sa mère n'imposait aucune limite à ses frères ; par contre elle en tant que fille aînée a du endosser très vite la responsabilité de « chef de famille ».

Damia a épousé un Kabyle en 1973 arrivé lui-même en France à l'âge de 10 ans.

Ils ont eu leur fille Leila en 1975.

Les deux parents de Leila ont demandé leur nationalité française vers l'âge de 40 ans.

Damia dit y avoir beaucoup réfléchi avant de prendre sa décision ; ayant réalisé que le retour définitif en Kabylie ne serait jamais son choix, elle a opté pour la nationalité française surtout pour « enraciner » sa fille en France.

Finalement il y a eu divorce en 1991.

Damia a eu des problèmes de santé :

Elle a eu une thyroïdectomie totale en 2005 dans le cadre d'un goitre multinodulaire (suivi depuis 2001) qui devenait compressif ; elle a eu fréquemment des crises de tachycardie paroxystique à partir de 2002 nécessitant la mise sous anti arythmiques ; elle présente enfin des symptômes ORL à type de vertiges bourdonnements d'oreille de façon récurrente.

Damia se sent complètement enracinée en France depuis une dizaine d'années.

Elle n'est pas retournée en Algérie depuis 6 ans.

Elle est en retraite depuis 2009.

Elle dit n'avoir jamais connu le racisme.

La mère de Damia est maintenant entrée dans un EHPAD.

Leila est assistante sociale dans un collège de la banlieue parisienne.

De ses grands parents paternels Leila garde le souvenir qu'ils vivaient dans la certitude de rentrer un jour au pays ; et elle en garde « l'image de la valise sur l'armoire ».

Son grand père paternel est mort en France il y a 4 ans et est enterré en Kabylie.

Elle a un mari Kabyle qu'elle a épousé en France (né en Kabylie et arrivé en France à l'âge de 4 -5 ans) qui a gardé sa nationalité Algérienne.

Ils ont deux fils de 9 et 6 ans inscrits dans une école privé catholique.

Leila dit avoir choisi une école privée car elle veut inculquer les valeurs Kabyles à ses enfants : la dignité, l'honneur, la valeur de la parole, l'ouverture de pensée et elle considère que ceci sera mieux transmis à l'école privé catholique (l'équipe pédagogique est laïque).

Elle ne veut pas élever ses enfants dans le clivage France Algérie mais plutôt dans la richesse des deux cultures.

Elle parle Français avec son mari en intercalant parfois du Kabyle.

Son fils aîné de 9 ans manifeste le désir d'apprendre le Kabyle.

Leila et son mari n'ont jamais emmené leurs enfants en Kabylie ; Leila a peur : la situation lui semble trop instable.

Leila a raconté avoir été confrontée une fois à la discrimination : lors d'un entretien d'embauche, on lui a demandé son origine ; elle l'a mal supporté et a arrêté là l'entretien.

Cette histoire familiale débute réellement dans l'histoire coloniale que l'on ne peut dissocier de l'histoire de l'immigration Algérienne avec la mort de l'arrière grand-père de Leila tué par l'armée Française en Kabylie pendant la guerre d'Algérie.

Elle reflète assez justement les deux premiers âges de l'émigration que définit Abdelmalek Sayad :

La première datant de l'arrière grand-père de Leila est une émigration temporaire.

La deuxième commencée comme une émigration de travail en 1942 se transforme en 1960 en une immigration familiale.

Nous avons questionné Damia sur le non-retour de sa mère au pays au moment de son veuvage avec des enfants en bas âge.

A cela Damia nous a répondu que sa mère, bien que n'aimant pas la France, ne voulait pas se retrouver dépendante de ses beaux frères qui avaient proposé de l'aider financièrement si elle rentrait en Algérie.

L'idée du retour en Kabylie est donc abandonnée dès la deuxième génération.

Par contre les vacances de Leila dans sa jeunesse se passent toujours en Kabylie où elle part deux mois dans la famille de ses grands parents paternels qui néanmoins ne quittent pas définitivement la France pour autant.

Damia semble maintenant tout à fait « intégrée ». Cette intégration semble s'être faite au fil du temps et n'exclue pas du tout la référence à sa culture Kabyle : elle parle parfois Kabyle avec ses enfants et petits enfants. Elle va de façon très intermittente en Kabylie où ses liens avec la famille restante s'estompent.

Elle dit cependant qu'elle fait attention, qu'elle garde toujours une certaine réserve en France.

Elle souhaite être enterrée en France.

Ses problèmes de santé témoignent d'états d'angoisse qu'elle exprimait du reste verbalement. Ils ne nous semblent pas étrangers à la résilience dont elle a du faire preuve dans un contexte familial difficile.

Leila est très claire dans son désir de transmettre ses deux cultures à ses enfants.

Elle pousse son mari à demander la nationalité Française ce qu'il ne se résout pas à faire.

Conclusion

Les trois témoignages d'immigrés que nous avons pu recueillir auprès d'anciens patients montrent bien, comme l'a présenté Abdelmalek Sayad, les différentes étapes de l'immigration algérienne liée à la colonisation française. Ils sont différents les uns des autres, de par le métier que ces immigrés ont pu trouver en France, métiers qui leur ont été proposés, ou bien métiers qu'ils ont conquis grâce à leur travail acharné et bien sûr aussi colorés par leur personnalité propre.

D'une façon générale leurs enfants, la deuxième génération, ont une situation plus enviable au point de vue professionnel, mais encore difficile probablement sur le plan culturel ; en témoigne à notre avis le fait que certains vivent célibataires et au domicile parental à un âge où ils pourraient déjà s'être émancipés.

Bien qu'ils souffrent d'un sentiment bien réel de double absence, les immigrés qui ont témoigné, ont au final une vision plutôt optimiste de leur parcours. Cela correspond peut-être en partie à « l'obligation de réussir son émigration », ou du moins à « vouloir la présenter comme telle à soi-même et au regard de l'autre ». Cette satisfaction ne masque pas les difficultés, n'efface pas l'inquiétude que l'on a pu percevoir au quotidien, qui ne semble pas tant dû à un mauvais accueil, qu'à la peur de l'immigré lui-même de mal faire ou de mal se comporter. Comme le pense Abdelmalek Sayad, cela est probablement lié à leur condition d'ancien colonisé.

Nous nous posons la question du devenir des nouvelles générations d'immigrés algériens en rappelant qu'il s'agit de la nationalité qui arrive en première position dans les statistiques d'émigration vers la France. Cette génération a globalement un niveau d'éducation supérieure aux précédentes. Si Abdelmalek Sayad a défini plusieurs âges dans l'émigration algérienne, il n'en a pas moins souligné l'extrême diversité au sein même parfois d'une même génération ; la situation actuelle est complexe : difficultés économiques de la France, durcissement de la politique migratoire d'un côté, jeunesse de la population Algérienne, croissance économique à venir de l'Algérie, changements qui se produiront avec la disparition prochaine inéluctable du Président Algérien Bouteflika de l'autre. Toute projection sur l'avenir est donc bien aléatoire.

Nous avons beaucoup appris à la lecture de ces livres sur le travail de dissimulation qui a été à l'œuvre dans cette longue histoire d'immigration et spécialement sur son côté tripartite incluant les immigrés eux-mêmes la société de départ et la société d'accueil et bien qu'ayant travaillé dans un quartier à forte proportion d'immigrés Algériens, nous reconnaissons que nous n'en avons pas pris conscience antérieurement à ce travail.

Le recueil des histoires migratoires auprès de certains de nos patients que nous croyions pourtant bien connaître, nous a donné l'occasion de découvrir un coin de jardin secret qui ne nous avait pas encore été ouvert. Par contraste nous avons été frappés par la minutie des enquêtes réalisées et retranscrites par Abdelmalek Sayad ; ce sont elles qui donnent l'incomparable richesse humaine de ses livres.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUCHEMIN Cris et ICHOU Mathieu

Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard Editions Karthala (2016)

BOURDIEU Pierre et SAYAD Abdelmalek

Le déracinement ; la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie Editions de Minuit (1964)

CASSIN Barbara

La Nostalgie Quand donc est-on chez soi ? Editions Pluriel (2015)

COMTE SPONVILLE André

Dictionnaire philosophique Editions PUF (2001)

INED INSEE

Enquête Trajectoires et origines (2008-2009)

KRISTEVA Julia

Etrangers à nous-mêmes Edition Folio Essais (1991)

LE BRETON David

Anthropologie de la douleur Edition Métailié (1995)

LEGENDRE Pierre

La fabrique de l'homme occidental Editions Arte Mille et une nuits (2016)

MAALOUF Amin

Les Désorientés Editions Grasset (2012)

MIGREUROP

Atlas des migrants en Europe Editions Armand Colin (2017)

NATHAN Tobie

L'influence qui guérit Editions Odile Jacob (1994)

SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie Caroline

La voix de ceux qui crient Editions Albin Michel (2018)

SAYAD Abdelmalek

La double absence (1999) Editions Points (2014)

SAYAD Abdelmalek

L'immigration ou les paradoxes de l'altérité (1991) Editions Raisons d'agir (2006)

■ Tome I L'illusion du provisoire

■ Tome II Les enfants illégitimes

■ Tome III La fabrication des identités culturelles

TESSIER Stéphane

Les éducations en santé Edition Maloine(2012)

WIHTOL de WENDEN Catherine

L immigration. Edition Eyrolles Pratique Histoire (2016)